Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

CCI de Vaucluse : le Quai des saveurs placé en redressement judiciaire



Le Tribunal des activités économiques (TAE) d'Avignon vient d'ouvrir une procédure de redressement judiciaire pour le Quai des saveurs. La décision concernant l'établissement de restauration porté par la CCI de Vaucluse a été prise le 7 mai dernier. Elle remet en question l'avenir de ce projet qui devait constituer une vitrine des savoir-faire de l'Ecole hôtelière d'Avignon. Première conséquence, le départ imminent du talentueux chef Saïd Soumaila.

L'aventure avait débuté dans l'unanimité suite l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse du 27 novembre 2023. A cette occasion, la totalité des élus présents (18 sur 33) avait voté pour la création d'un établissement de restauration sur le nouveau parvis de la gare centre de la cité des papes alors en fin de réaménagement.
Comme un seul homme, William Baud, Jean-Luc Becker, Alexandre Bressy, Dominique Damiano, François De Lepiney, Florence Duprat, Alexandra Farnos, Laure Gimno, Pierre Helias, Eugène Hermitte, Pascal Loubeyre, Roselyne Macario, Gilbert Marcelli (alors président jusqu'à son éviction fin janvier dernier), Catherine Panattoni, Cédric Ribeiro, Nordine Saihi, Florence Sentilhes et Dominique Toledo s'étaient alors déclarés totalement favorables à ce projet.

Main dans la main avec la municipalité pour une entrée de ville plus belle
Un dossier qui avait débuté quelques mois auparavant lorsque SNCF gares & connexions avait ouvert un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

appel à la concurrence d'une durée de 10 ans concernant « la gestion d'un bâtiment implanté sur le parvis de la gare centre d'Avignon dédié à un espace de restauration ».
56 restaurateurs locaux avaient décliné l'offre et ce sont des grandes enseignes de la restauration rapide qui tenaient la corde pour s'installer : Starbucks et Burger king en tête. Inenvisageable pour Cécile Helle, alors maire d'Avignon, dont la commune avait financé 27% des 20,25M€ de travaux destinés à rendre cette entrée de ville plus belle.

> « Objectif pour la Ville : éviter l'implantation d'un symbole de la malbouffe en vis-à-vis des remparts du XIVe siècle. »

L'élue suggère au président de la CCI de se positionner avec une vitrine des savoir-faire de la formation consulaire vauclusienne dont l'Ecole hôtelière d'Avignon (EHA) en est le fleuron internationalement reconnu. Objectif pour la Ville : éviter l'implantation d'un symbole de la malbouffe en vis-à-vis des remparts du XIVe siècle.
Pour la CCI, cette demande de la municipalité tombe également à point nommé. En effet, la Chambre est en pourparlers avec la municipalité pour qu'elle lui cède des terrains jouxtant son campus de l'allée des Fenaisons afin de pouvoir étendre l'offre et la capacité d'accueil de son Académie Vaucluse Provence. Le projet 'gagnant-gagnant' est alors mis sur les rails avec la bénédiction de la SNCF qui y voit là une démarche inédite éventuellement duplicable dans d'autres gares hexagonales.

Une vitrine des savoir-faire culinaire et gastronomique de la CCI
« Il nous est apparu que cet équipement présentait plusieurs intérêts pour notre CCI, expliquait Gilbert Marcelli en préambule du vote ayant approuvé cette initiative. D'abord, poursuivre l'évolution de notre école hôtelière et de nos enseignements puisque ce restaurant accueillera nos apprenants et les servira, à travers la société que l'on va créer. Ensuite, faire une vitrine ouverte sur la ville, pour les passagers qui fréquentent la gare et les avignonnais, de notre savoir-faire culinaire et gastronomique. Enfin, faire de ce lieu un lieu de valorisation à travers des expositions de nos entreprises et de nos produits qu'ils soient agricoles, viticoles, industriels ou autres. »

Après avoir remporté l'appel d'offres de la SNCF en janvier 2024, la CCI 84 espère alors ouvrir le Quai des saveurs avant l'été de la même année. Les travaux d'aménagement, d'un montant de 1,3M€ environ, prennent plus de temps que prévu et finalement, l'établissement de près de 200m2 comprenant aussi une terrasse de 100m2 est inauguré en décembre 2024. Plus d'une vingtaine de salariés sont sur le pont dont plus de la moitié d'apprentis. Dans le même temps, la cuisine est confiée à Saïd Soumaila, un jeune chef prometteur et ancien élève de l'EHA. Son second est le carpentrassien Naël Tamghart, lui aussi ancien élève de l'Ecole hôtelière (voir aussi encadré : 'Une cuisine en partance'). L'équipe bénéficie du soutien de Xavier Mathieu, chef étoilé du Phébus à Gordes, et également formé à l'École Hôtelière d'Avignon, et de Patrice Leroy, directeur technique de l'Ecole.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Une cuisine en partance
A gauche sur la photo Naël Tamghart, second de cuisine, a remporté la médaille d'Excellence pour le métier Cuisine au Euroskills 2025 en septembre dernier. Depuis, l'ancien élève de l'Ecole hôtelière d'Avignon, a quitté les cuisines du Quai des saveurs dans la foulée de son prix international obtenu au Danemark.
Pour sa part, Saïd Soumaila, le prometteur chef de l'établissement (à droite sur la photo), en fera bientôt de même. Après avoir posé sa démission fin avril, celui qui a été notamment distingué aux Worldskills abandonnera définitivement les fourneaux du Quai des saveurs à la fin du mois de mai 2026.
Crédit : Quai des saveurs/DR

Un business plan défaillant ?
Côté finances, les services de la direction de la CCI établissent un 'business plan' d'un montant de plus de 1,2M€ par an. Une estimation très (trop) ambitieuse ? La marche semble en tout cas démesurément grande pour l'établissement bistronomique.
Cela se complique en tout cas lorsque les professionnels locaux de la restauration y voient une soudaine concurrence déloyale. De leur côté, les opposants à Gilbert Marcelli y trouvent surtout le prétexte de se débarrasser d'un bouillant président devenu 'gênant' dans plusieurs dossiers 'sensibles' comme la future DSP (Délégation de service publique) de l'aéroport d'Avignon, le rachat du centre de formation Nextech ou bien encore le lancement d'une procédure disciplinaire à l'encontre du directeur général de la CCI de Vaucluse pour faute grave (ndlr : dossier actuellement toujours sous investigation du ministère de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

l'Economie dont dépend notamment les organismes consulaires).

Et pour ne rien arranger, le modèle économique n'a pas pris en compte l'ouverture, à quelques dizaines de mètres, d'un Marie Blachère qui 'grignote' l'activité petit-déjeuner. A cela s'ajoute l'incompatibilité de la réglementation concernant les amplitudes des horaires d'ouverture d'un restaurant d'application (comme initialement prévu), même si de nombreux apprentis sont embauchés par l'établissement.
Malgré tout, le Quai des saveurs a réalisé un chiffre d'affaires de près de 600 000€ pour sa première année d'activité en 2025. Pas si mal pour un projet ex nihilo. Pas suffisant cependant pour faire face aux dépenses.



Soixantième année. - N° 92 A — Samedi 16 et dimanche 17 mai 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE Direction de l'information légale et administrative
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

BODACC « A »
Annonce n° 5953
84 – VAUCLUSE
GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES D'AVIGNON
Jugement d'ouverture

Date : 7 mai 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
930 060 629 RCS Avignon.
QUAI DES SAVEURS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Restauration traditionnelle.
Adresse : 46 Cours Jean Jaurès, 84000 Avignon.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 24 Avril 2026 , désignant administrateur Me Bruno Bertholet Et Me Charles De Saint Rapt, Associés De La Selarl De Saint Rapt & Bertholet 121, rue Jean Dausset - BP 41250 - 84911 Avignon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL ETUDE BALINCOURT représentée par Me Frédéric TORELLI et Me Cyrielle DELEUZE 4, impasse Plat - boulevard Saint-Jean - 84000 Avignon . Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Le jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire du Quai des saveurs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Cessation des paiements
Suite à la mise sous tutelle par le préfet de région de la CCI 84 après la démission d'une majorité d'élus consulaires, les administrateurs provisoires de l'organisme consulaire désignés ensuite avaient placé le dossier 'Quai des saveurs' en haut de la pile.
Depuis, les effectifs ont été largement revus à la baisse et l'établissement s'est imposé une chasse drastique aux dépenses. Dans le même temps, la Chambre de commerce et d'industrie a fermé les robinets dans ce dossier où le passif est estimé à presque 1M€.

Dans ces conditions, le Tribunal des activités économiques (TAE) d'Avignon vient d'ouvrir en date du 7 mai une procédure de redressement judiciaire à l'encontre du Quai des saveurs. Concrètement, la juridiction a fixé la date de cessation des paiements au 24 Avril 2026. En conséquence les créances sont à adresser dans les deux mois auprès du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Au-delà de ce délais, le restaurant de la CCI de Vaucluse va t'il rester à quai ? Ce sera certainement l'un des dossiers les plus urgents à traiter pour la nouvelle présidence qui devrait être élue cette été. Encore faut-il que le Quai des saveurs n'ait pas définitivement déraillé d'ici là. Autre inconnu : quelle sera la position de la nouvelle municipalité concernant la plus belle de ses entrées de ville ?

Laurent Garcia

CCI de Vaucluse : les élections auront lieu cet été

Déclaration des candidatures aux élections de la CCI de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Comme nous l'avions annoncé début mars dernier, de nouvelle élections vont avoir lieu pour afin d'élire les nouveaux membres de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse. Après la phase de mise à jour des listes des ressortissants pouvant participer à ce vote qui se déroulera du 29 juin au 10 juillet, place au dépôt des listes.

« Suite à la dissolution de l'assemblée générale et du bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse par arrêté du préfet de la région Provence Alpes Côte d'Azur du 30 janvier 2026, les élections des membres de la chambre de commerce et d'industrie (CCIT) auront lieu du 29 juin au 10 juillet 2026 par un vote par correspondance », explique dans un communiqué les services de la préfecture de Vaucluse.

CCI de Vaucluse : les élections auront lieu cet été

Les candidatures sont déclarées par écrit en préfecture de Vaucluse selon les modalités suivantes :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

• du mercredi 20 mai 2026 au jeudi 28 mai 2026 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (clôture à 12h00 le 28 mai 2026)
Ne sont pas compris les samedis et dimanches de cette période.

• en Préfecture de Vaucluse – Direction de la citoyenneté et de la Légalité – Bureau de la réglementation, des titres et des élections – Bâtiment A, 1er étage – 2, avenue de la Folie 84 000 AVIGNON
Aucune candidature ne pourra être enregistrée en dehors de ces dates et heures.

Tout électeur qui remplit les conditions fixées à l'article L713-4 du Code de commerce peut se porter candidat dans sa sous-catégorie ou, à défaut, dans sa catégorie professionnelle. Nul ne peut être candidat dans plus d'une sous-catégorie ou catégorie.

La déclaration de candidature indique le nom, les prénoms, le sexe, la date et le lieu de naissance du candidat, sa nationalité, la dénomination sociale et l'adresse de l'entreprise dans laquelle il exerce ses fonctions, le tribunal de commerce (tribunal des affaires économiques d'Avignon en Vaucluse) dont son entreprise est ressortissante, son numéro d'inscription sur la liste électorale, la catégorie professionnelle et la sous-catégorie dans laquelle il se présente. La déclaration fait apparaître clairement si l'intéressé(e) est candidat(e) aux deux mandats associés de membre de la chambre de commerce et d'industrie de région et de membre de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse, ou s'il (si elle) se présente comme membre de la seule chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse.

L.G.

L'ensemble des informations utiles ainsi que les documents à présenter sont disponibles en ligne sur le site internet de la préfecture de Vaucluse www.vaucluse.gouv.fr, rubrique Citoyenneté-Elections, 'élections professionnelles – élections Chambre de commerce et d'Industrie de Vaucluse 2026 – candidatures'.

CCI de Vaucluse : 'Bienvenue chez les Tuche'

Aéroport d'Avignon : Renaud Muselier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

promet que rien ne se fera sans Avignon



Interrogé par l'élue vauclusienne Anne-Sophie Rigault, Renaud Muselier, président de la Région Sud, a évoqué l'avenir de l'aéroport d'Avignon alors que la DSP de l'infrastructure aéroportuaire actuellement géré par une filiale de la CCI 84 est en cours.

Lors de la séance plénière du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui vient de se dérouler le 10 avril dernier à Marseille, Renaud Muselier, le président de la Région, a tenu à éclaircir l'avenir de l'aéroport d'Avignon-Provence.
Il a tout particulièrement réagi à une intervention d'Anne-Sophie Rigault, élue avignonnaise RN de la Région Sud, qui rappelait « que l'aéroport d'Avignon faisait l'objet d'une attention toute particulière cette année de la part de ceux qui sont attachés à cette infrastructure importante de notre région. »

> « Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? »
>
> *Anne Sophie Rigault, conseillère régionale*

« Alors que la Délégation de services publics (DSP) arrive à échéance au 31 décembre prochain, poursuit celle qui est aussi conseillère municipale d'opposition à la ville d'Avignon, nous constatons que les recettes de fonctionnement sont en baisse de 43% et que nous empruntons près de 200 000€, ce qui peut

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

se traduire par une grosse dépendance au financement public. »

Dans le même temps, l'élue vauclusienne observe que « la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, chargée d'exploiter l'aéroport pour le compte de la région, est inopérante depuis sa mise sous tutelle de la CCI de région. D'ailleurs, depuis 2022 il semble, malgré nos sollicitations, qu'aucun travail véritable de fond n'ait été fait sur cet aéroport qu'on ne développe pas et qui finit par végéter tout doucement. Certains se demandent même s'il y a encore un pilote dans l'avion ? »

Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon

Quel avenir pour l'aéroport ?
« À presque huit mois d'une nouvelle DSP, nous aimerions savoir quelle ambition la région a pour cet aéroport, puisque la question des exigences de diversification des recettes se pose sérieusement, s'inquiète Anne-Sophie Rigault. Que compte faire la région afin de garantir un avenir à l'aéroport d'Avignon ? Quelles sont, dans les grandes lignes, les orientations que vous souhaitez lui faire prendre ? Il en va de la survie de cet outil de développement économique autant que de transport au cœur du cinquième département le plus pauvre de France. »



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Renaud Muselier lors de la dernière séance plénière de la Région Sud.

> « Il faut traiter le problème de gouvernance avant le problème de vision. »
>
> *Renaud Muselier, président de la Région Sud*

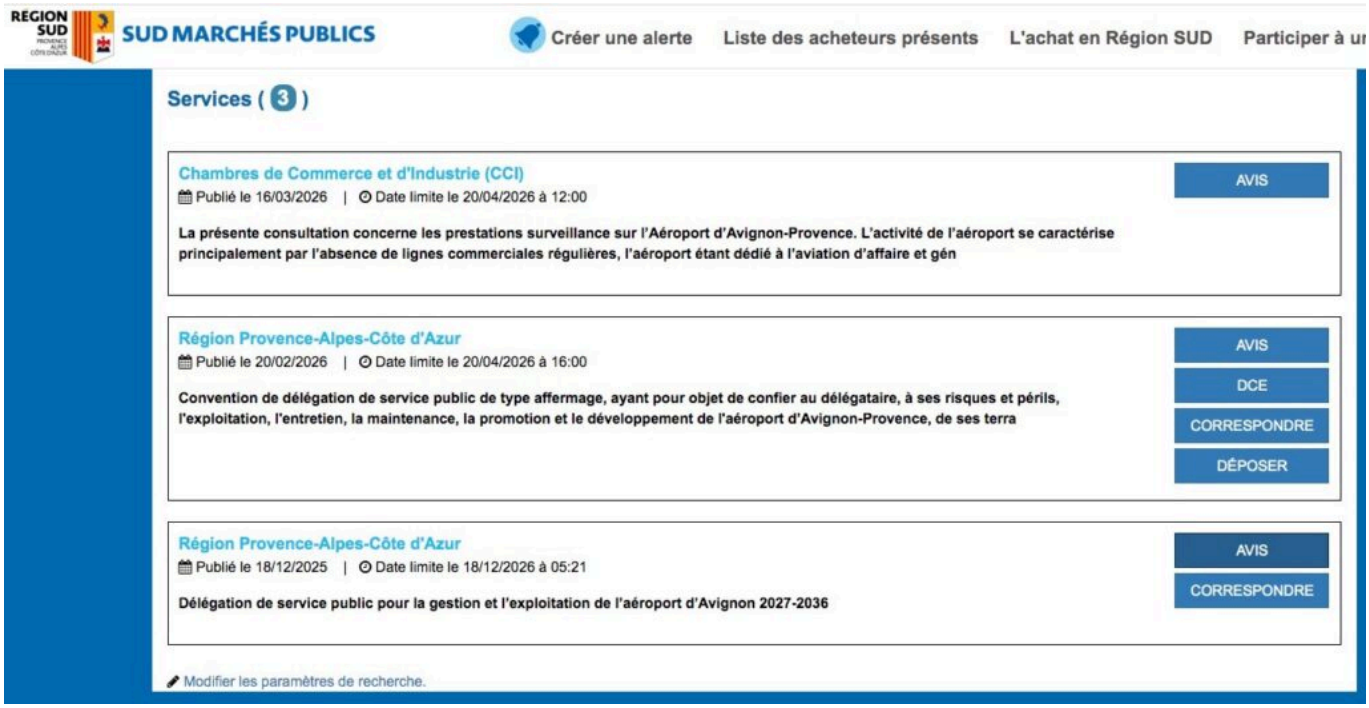
En réponse, Renaud Muselier a tenu à rappeler : « Nous sommes propriétaires de l'aéroport, nous le soutenons depuis le début. »
Evoquant ensuite la DSP actuelle assurée jusqu'alors par la CCI de Vaucluse (voir aussi encadré en fin d'article : 'La DSP de l'aéroport d'Avignon en détail') , le patron de la Région Sud constate aussi : « Il y a une délégation de services publics autour de la CCI et de la CCIR. On voit bien qu'il y a des problèmes. Donc déjà, il faut traiter le problème de gouvernance avant le problème de vision. »
« Pour autant, les moyens financiers sont là », insiste-t-il. Avant d'assurer qu'il ne ferait rien avant de consulter Olivier Galzi, nouveau maire d'Avignon et nouveau président de la communauté d'agglomération du Grand Avignon : « Je ne manquerai pas, compte tenu des élections qui viennent d'avoir lieu, de me rapprocher de monsieur Galzi de façon à ce que l'on puisse tracer ensemble l'avenir de ce territoire. »
Une attention tout particulière à laquelle semble sensible le premier magistrat de la cité des papes : « cela m'apparaît évidemment important puisque l'aéroport est un outil extrêmement structurant pour le territoire ».

> « Il est inenvisageable que les acteurs économiques de notre territoire ne soient pas en mesure de répondre dans des conditions acceptables à cet appel d'offres. . »
>
> *Olivier Galzi, maire d'Avignon*

Un mauvais 'timing' ?
Une volonté d'entente cordiale qui pourrait cependant être mise à mal par le calendrier de la DSP de l'aéroport. En effet, publié le 20 février dernier alors que la CCI de Vaucluse qui assure la gestion de l'équipement pour le compte de la Région venait 'très fortuitement' d'être placée sous tutelle, la remise des offres de candidature est arrivée à échéance ce lundi à partir de 16h.
« Le calendrier de cet appel d'offres rend en l'état impossible toute possibilité pour moi de donner mon avis, constate avec regret Olivier Galzi. Par ailleurs, il intervient alors que CCI de Vaucluse a été mise sous tutelle et donc ne peut pas répondre dans des bonnes conditions à cet avis de concession. Il m'apparaît extrêmement important que la CCI de Vaucluse, qui gère les forces et les énergies de notre territoire, puisse avoir son mot à dire sur cet outil qu'elle gère actuellement et qui constitue un levier potentiel de notre avenir économique. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Accessible sur Sud Marchés publics, la plateforme d'appels d'offre de la Région, la Convention de délégation de service public de type affermage n'était plus accessible depuis plusieurs jours, bien avant sa clôture.

Une inquiétude largement partagée par la CPME 84 et le Medef Vaucluse, les principales organisations patronales du département, qui affichent leur farouche volonté de voir la CCI de Vaucluse garder la main sur l'infrastructure aéroportuaire avignonnaise dont la mission d'intérêt général a été confortée l'an dernier par le ministère des transports.
Et à la question 'Serait-ce une bonne idée de sursoir au délai de dépôt des candidatures, en attendant l'élection très prochaine d'une nouvelle gouvernance à la CCI de Vaucluse ?', le maire d'Avignon est particulièrement clair : « Cela me paraît très cohérent car, encore une fois, il est inenvisageable que les acteurs économiques de notre territoire ne soient pas en mesure de répondre dans des conditions acceptables à cet appel d'offres. »

Message reçu 5 sur 5
Le message aurait-il été entendu du côté du Conseil régional ? « La procédure de délégation de service public relative à l'aéroport d'Avignon est aujourd'hui en cours, nous a répondu officiellement la Région Sud. À ce titre, et comme pour toute procédure de mise en concurrence, la Région ne commente pas son déroulement, ni les candidatures en cours. Le calendrier de cette procédure a été défini en toute transparence. Il doit permettre un renouvellement du contrat de délégation de service public avant son échéance. La Région travaille en lien étroit avec les élus du territoire. Le maire d'Avignon, comme l'ensemble des partenaires concernés, sera pleinement associé aux échanges sur l'avenir de l'aéroport. »

Toujours est-il que l'accès à la procédure de candidature à cette convention de délégation de service

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

public n'était étrangement plus accessible depuis plusieurs jours sur Sud Marchés publics, la plateforme d'appels d'offre de la Région.
A ce stade une prorogation de la DSP d'un an, le délai maximum, semble donc être parfaitement envisageable si un motif d'intérêt général est avancé. De quoi laisser le temps à la CCI de Vaucluse de se doter en juillet prochain d'une gouvernance enfin stable ?

La situation financière de l'aéroport
« La région est propriétaire depuis 2007 de l'aéroport d'Avignon, dont elle a confié l'exploitation dans le cadre d'une convention de Délégation de services publics (DSP) à la société Aéroports Avignon-Provence », a rappelé Jean-Pierre Serrus, vice-président en charge des transports et de la mobilité durable du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors du vote du budget primitif qui s'est déroulé durant la dernière séance plénière de la Région.
« Son exploitation, est un service industriel et commercial qui impose un budget annexe, poursuit celui qui est aussi maire de La Roque d'Anthéron. Dans le cadre de cette délégation de services publics, la région conserve à sa charge l'ensemble des opérations d'investissement et de grosses réparations, tandis que le délégataire assure la gestion déléguée de cet équipement et l'ensemble des opérations de maintenance. Mes chers collègues, le budget primitif 2026 du budget annexe Aéroports d'Avignon s'équilibre en recettes et en dépenses à 4,6M€. Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent, elles, à 1,8M€, et sont constituées notamment de la subvention en provenance du budget principal pour 1,2M€ et de la dotation générale de décentralisation versée par l'État pour 300 000€. »
« La recette d'investissement est constituée par un emprunt de 247 834€ permettant de financer les frais d'études et les travaux concernant la réfection de chaussées, la requalification de bâtiments. Ce sont des opérations nécessaires au maintien du certificat européen de sécurité aéroportuaire. Enfin, les autorisations de programmes ouverts au budget primitif 2026 s'élèvent à 2,3M€ afin notamment d'engager les travaux de création d'un nouveau parking pour les aéronefs et le programme de réhabilitation des bâtiments prévu par le plan d'investissement de la délégation de services publics. »

Vol au-dessus d'un nid de coucou ?
En attendant, même mise sous tutelle, la CCI de Vaucluse devrait répondre à cette DSP à laquelle devrait aussi postuler 2, voire 3, autres candidats. Pour cela, elle s'appuiera sur l'une de ses filiales : la SAAP (Société Aéroport Avignon Provence). Détenue à 100% par la CCI 84, c'est cette société de droit privé qui, depuis 2018, gère la plateforme aéroportuaire de la cité des papes pour le compte de la région.
Une configuration avec un actionnaire unique que Gilbert Marcelli, l'ancien président de la CCI de Vaucluse, souhaitait conserver coûte que coûte lors du renouvellement de la DSP.
L'empêcheur de tourner en rond ayant été 'exfiltré' suite à un putsch d'une majorité des élus consulaires dont une partie n'avait pas forcément mesuré les conséquences de leur démission en cascade, la CCI de Vaucluse a donc vu la CCI de région rentrée provisoirement au sein de sa gouvernance le temps de sa mise sous tutelle.

Et la CCI régionale verrait d'un bon œil l'arrivée de Sealar (Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux) gérant actuellement sept plateformes aéroportuaires régionales (Poitiers, Vannes, Le Havre, Rouen, Deauville, Caen et Morlaix) et qui aimerait bien rajouter celui d'Avignon dans son escarcelle. Et ce d'autant plus que depuis novembre dernier, CCI France est devenu le premier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

actionnaire de Sealar dont le président est Jean-Luc Chauvin qui n'est autre que le président de la CCI Aix-Marseille-Provence. Cette dernière ayant fondé en 2019 avec la CCI du Finistère cette société ayant réalisé un chiffre d'affaires de 13 M€ en 2025.

> « Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI de Vaucluse. »
>
> *Daniel Margot, président de la CCI Paca et aussi membre de la tutelle de la CCI 84*

Normal dans ces conditions qu'avant même la mise sous tutelle effective de la CCI de Vaucluse Daniel Margot, président de la CCI Paca et aussi membre de la tutelle de la CCI 84 évoque déjà fin janvier chez nos confrères de La Provence l'avenir de l'aéroport d'Avignon : « Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI 84 afin que le Vaucluse garde la DSP de cet aéroport ».

Une volonté confirmée depuis par Daniel Margot lors d'un entretien il y a un peu plus d'un mois à nos confrères des Nouvelles Publications : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société Sealar pour gérer des aéroports intermédiaires. De cette façon, nous pourrions répondre à de nouveaux appels d'offre afin de gérer des équipements publics de taille plus petite. Pas seulement des ports ou des aéroports, mais des salles d'événementiels par exemple. Ou alors gérer du foncier à vocation économique. »

C'est surtout cette mainmise 'marseillaise' sur le foncier économique du territoire* qui semble susciter les plus grandes craintes localement à commencer par le Département et le Grand Avignon. Surtout que Sealar a été 'épinglé' dans un rapport publié en 2022 par la Chambre régionale des comptes sur la CCI d'Aix-Marseille. Ce document estimait alors que les activités de Sealar « ne répondent pas en priorité à l'intérêt des entreprises métropolitaines ».

Est-ce pour cette raison que Sealar a revu ses prétentions à la baisse alors qu'elle souhaitait devenir actionnaire majoritaire au sein de la SAAP dont le capital était jusqu'alors détenu à 100% par la CCI 84 ? Au final, il semblerait qu'un équilibre (50% chacun) ait été trouvé afin de ménager la Chambre consulaire de Vaucluse. Une manière de laisser encore une certaine marge de manœuvre à la future gouvernance de la CCI de Vaucluse ?

Laurent Garcia

**L'aéroport d'Avignon gère une zone d'activité de 15 ha accueillant déjà une soixantaine d'entreprises regroupant plus de 400 emplois.*

La DSP de l'aéroport d'Avignon en détail

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

C'est le 20 février dernier que la Région Sud a lancé officiellement la DPS de l'aéroport d'Avignon. Elle a pour objet : « Convention de délégation de service public de type affermage, ayant pour objet de confier au délégataire, à ses risques et périls, l'exploitation, l'entretien, la maintenance, la promotion et le développement de l'aéroport d'Avignon-Provence, de ses terrains, ouvrages, bâtiments, infrastructures, matériels, réseaux et services ».

Les missions confiées au délégataire sont les suivantes :
– La gestion, l'exploitation, le développement et la promotion de l'aéroport dans le respect des réglementations, notamment en matière de sécurité aérienne ;
– La réalisation des travaux d'entretien et de maintenance courante des ouvrages, installations et équipements de l'aérodrome ;
– Les missions liées à la sécurité et la sûreté de l'aéroport ;
– L'exploitation et l'entretien de l'ensemble des aires de trafic et de manœuvre de l'aérodrome et des équipements associés (balisage lumineux et par marques, panneaux…) ;
– L'exploitation et l'entretien des installations d'accueil des usagers aériens de l'aérodrome et de ses visiteurs ;
– La fourniture de l'énergie électrique normale et secourue de l'aéroport ;
– Le balisage de jour et de nuit des ouvrages, installations et matériels de la Délégation pour satisfaire aux conditions réglementaires de sécurité de la navigation aérienne et de l'exploitation de l'aérodrome ;
– La prestation de distribution de carburant et de gestion des stocks de carburant et des produits associés ;
– L'accueil du public, la surveillance des usagers et leur sécurité ;
– Le maintien de la conformité aux règles européennes en matière de gestion aéroportuaire (EU-ADR) ;
– La promotion de l'aérodrome auprès des usagers actuels et potentiels, des professionnels de l'aviation et du public ;
– La gestion et la valorisation du domaine public aéroportuaire ;
– Le renforcement de la trajectoire de réduction de l'impact environnemental et climatique de l'aéroport ;
– La gestion des relations avec les usagers, les riverains, les communes, les entreprises et les associations.

Le délégataire se rémunère sur le produit des redevances aéronautiques, commerciales et domaniales perçues sur les usagers et occupants de la plateforme aéroportuaire. Il supporte un risque réel d'exploitation lié à la variabilité des recettes et des charges du service délégué. Une compensation financière de l'autorité délégante est prévue afin de contribuer à l'équilibre économique du service public délégué, au regard des obligations de service public mises à la charge du délégataire, sans avoir pour effet de neutraliser le risque d'exploitation ni, a fortiori, de générer une surcompensation.
Les offres doivent être remises le lundi 20 avril 2026 à 16h au plus tard. La concession est attribuée du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2036.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

CCI de Vaucluse : les élections auront lieu cet été



Après sa mise sous tutelle, la CCI de Vaucluse va organiser une nouvelle élection afin de se doter d'une nouvelle assemblée générale et d'un nouveau président. Si cette accélération du calendrier électoral consulaire va pouvoir donner une nouvelle gouvernance à la chambre vauclusienne, de nombreux dossiers 'épineux' devront être traités prioritairement par la nouvelle équipe.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Jacques Witkowski, le nouveau préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, vient de signer « l'arrêté portant convocation des électeurs, fixant le déroulement des opérations électorales et relatif au dépôt des candidatures pour l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse » (voir document en fin d'article).

Un vote du 29 juin au 10 juillet

L'élection, organisée exclusivement par correspondance, débutera le lundi 29 juin pour se clôturer le vendredi 10 juillet. A l'issu du scrutin, les nouveaux membres élus de l'assemblée générale de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse désigneront un nouveau bureau ainsi qu'un nouveau président afin de succéder à Gilbert Marcelli, suite à « l'arrêté préfectoral portant dissolution de l'assemblée générale et du bureau de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse et nomination d'une commission provisoire du 30 janvier 2026. »

Faire le plus vite possible

Si une grande incertitude régnait sur les éventuelles dates de ces élections (elles pouvaient être potentiellement repoussées jusqu'en 2029 en raison du calendrier électoral national), le souhait de l'Etat de les organiser durant l'été montre sa volonté de 'régler' le problème consulaire vauclusien le plus rapidement possible.

Un succès également pour Stéphane Paglia, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles et ordonnateur de la commission de tutelle de la CCI 84, qui s'était engagé à ce que les élections puisse se dérouler le plus rapidement possible.

CCI de Vaucluse : le Pays d'Arles et la Région prennent les commandes

Le SGAR prêt à relever le défi

Pour autant, cette hâte n'est pas sans risque. En effet, les listes électorales des ressortissants de la CCI de Vaucluse ne sont plus à jour. Si tel est le cas, un simple recours pourrait suffire à faire invalider la future élection. Et de l'aveu même de nombreux observateurs consulaires, cette réactualisation sur un délai aussi court est une véritable gageure.

Un défi que semble pourtant vouloir relever le SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales) de la préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui assure qu'« à compter de la publication de l'arrêté, la commission d'établissement des listes électorales prévue à l'article R.713-1-1 du code de commerce procèdera à la mise à jour des listes électorales établies pour le renouvellement général de 2021 ». Verdict le mardi 14 avril prochain avec la remise des listes électorales définitives à Thierry Suquet, préfet de Vaucluse pour validation.

Cette liste sera alors mise à disposition du public pour information avant que le préfet de Vaucluse installe officiellement la commission d'organisation des élections d'ici le 20 mai prochain.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

> « Ils ont ‘lâché’ le monde économique vauclusien une fois, ils peuvent donc recommencer demain. »

Une liste unique pour faire table rase du passé ?

En attendant, le meilleur moyen pour se prémunir d’un éventuel recours c’est que le monde patronal vauclusien affiche son unité à l’occasion de cette élection consulaire. C’est ce à quoi s’attellent d’ailleurs en ce moment la CPME de Vaucluse et le Medef 84, les deux principales organisations patronales du département. Des deux côtés, on assure d’ailleurs avoir pleinement pris conscience des enjeux pour l’avenir, voire la survie, de la chambre de commerce et d’industrie de Vaucluse. Oui, mais avec qui ?

Le renaissance du Medef, avec Roland Paul son nouveau président, et la prochaine passation de présidence à la CPME, entre ‘l’historique’ Bernard Vergier et le très probable Denis Duchêne, devraient marquer un inévitable changement de génération se matérialisant très concrètement dans la constitution de la future liste commune.

D’ores et déjà, les deux organisations patronales semblent déjà sûres d’une chose : impossible de reprendre les élus démissionnaires qui ont amené à la mise sous tutelle de la CCI après avoir pourtant réaccorder leur confiance quelques semaines auparavant au président Marcelli.

« Il va falloir partir d’une page blanche, explique un très influent représentant du monde patronal du département. Ils ont ‘lâché’ le monde économique vauclusien une fois, ils peuvent donc recommencer demain. »

> « La CCI de Vaucluse est devenue la risée des autres chambres consulaires de France, ceux qui en sont responsables doivent maintenant en assumer les conséquences. »

Même son de cloche dans d’autres cénacles patronaux vauclusiens tout aussi actifs : « C’est inenvisageable de s’appuyer sur ceux qui nous ont mis dans cette situation. La CCI de Vaucluse est devenue la risée des autres chambres consulaires de France, ceux qui en sont responsables doivent maintenant en assumer les conséquences. En termes d’image vis-à-vis des entreprises vauclusienne que nous représentons, il est donc impératif de donner un grand coup de balai. »

L’écosystème patronal vauclusien semble désormais plus que jamais dans les starting-blocks afin de jouer la carte de l’union et travaille déjà activement depuis plusieurs semaines à la constitution de cette liste commune tant attendues par les chefs d’entreprise locaux.

Dépôt de candidature et campagne électorale

Les futurs candidats pourront commencer à déposer leur liste en préfecture à compter du mercredi 20 mai prochain. Ce délais de déclaration sera clos le jeudi 28 mai à partir de 12h.

« Les déclarations de candidatures sont faites par écrit et signées par les candidats, précise le SGAR. Elles peuvent être individuelles ou présentées de manière collective dans le cadre d’un groupement, et déposées soit par les candidats eux-mêmes soit par un mandataire. Dans ce dernier cas, les déclarations sont accompagnées du mandat signé par les mandants et par le mandataire. »

Au plus tard le 3 juin 2026, le préfet de Vaucluse procèdera ensuite à l’affichage de la liste des candidats,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

dans les conditions prévues par l'article R.713-10 du code de commerce. La campagne électorale débutera alors le jeudi 4 juin 2026 et prendra fin le jeudi 9 juillet 2026 à minuit, veille du dernier jour de scrutin.

CCI de Vaucluse : 'Bienvenue chez les Tuche'

Des dossiers prioritaires à traiter en urgence

Suite à ces élections, la CCI de Vaucluse devrait donc retrouver une capacité de gouvernance locale. La nouvelle équipe aura plusieurs dossiers urgent à traiter prioritairement.

Le premier est sans conteste celui du renouvellement de la DSP (Délégation de service public) de l'aéroport d'Avignon-Provence dont la gestion était jusqu'alors confiée par la Région Sud à la CCI de Vaucluse. Une DSP dont le renouvellement arrive à échéance fin 2026.

Gilbert Marcelli, le président sortant, n'avait jamais caché sa volonté que la CCI de Vaucluse garde strictement la main sur ce dossier. La CCIR – Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – ne semble pas l'entendre de la même oreille. Si elle avançait 'masquée' jusqu'alors, son président Daniel Margot, aussi membre de la tutelle de la CCI 84 (ndlr : à qui nous avons demandé, avec plusieurs confrères, l'organisation d'une conférence de presse sans succès jusqu'à présent), ne s'en cache plus.

Dans les colonnes de nos confrères marseillais des Nouvelles Publications, ce dernier n'hésite pas à évoquer « une mutualisation sans régionalisation », notamment en matière « d'équipements gérés ». Toujours sous la plume de notre confrère Frédéric Delmonte, il enfonce le clou : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société Sealar pour gérer des aéroports intermédiaires. »

Sealar tombe les masques ?

Comme nous l'avions révélé il y a quelques semaines, c'est donc bien cette société qui semble en embuscade afin de rafler la mise de cette DSP tant convoitée. Sealar, pour Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux, a été créée en 2019 par les CCI d'Aix-Marseille-Provence et du Finistère. Depuis le 25 novembre dernier, CCI France en est devenu le premier actionnaire. Présidée par Jean-Luc Chauvin, également président de la CCI Aix-Marseille-Provence, la structure gère actuellement sept plateformes aéroportuaires régionales (Poitiers, Vannes, Le Havre, Rouen, Deauville, Caen et Morlaix), pour un chiffre d'affaires de 13M€ en 2025.

En haut de la pile des autres dossiers à traiter prioritairement par la nouvelle gouvernance : le restaurant Quai des saveurs, qui malgré ses 600 000€ de chiffres d'affaires annuels affiche une perte équivalente à son CA, et le centre de formation Nextech, dont la situation ne serait pas si inquiétante de l'aveu même de Daniel Margot.

Quid également des pseudos accusations anonymes envoyées début décembre au CSE (Comité social et économique) de la CCI Paca par un 'collectif de collaborateurs' de la CCI de Vaucluse afin de dénoncer des faits de 'harcèlement managérial' ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Enfin, les nouveaux élus consulaires vauclusiens auront la lourde tâche de trancher sur l'avenir de Tomas Redondo, directeur actuel de la CCI de Vaucluse.

CCI de Vaucluse : tout est permis

Ayant fait l'objet d'un retrait de permis avec son véhicule de fonction il y a quelques mois, ce dernier n'en a pas informé son employeur tout en continuant de l'utiliser, engageant ainsi la responsabilité de la CCI en cas d'accident. Plus grave encore, durant cette période de rétention, il semblerait que le directeur général de la CCI 84 aurait 'co-voituré' d'autres salariés de la chambre qui ignoraient la situation.

Des faits suffisamment sérieux pour que la CCIR Paca lance en début d'année une procédure de « rupture de la relation de travail » pour motif « disciplinaire ». Une démarche dont a été informée CCI France et son président Alain Di Crescenzo.

Sollicité par nos soins, les services de ce dernier n'ont pas encore répondu malgré plusieurs relances. Cependant, selon l'article R711-70 du code du commerce l'absence de retour de la part de CCI France vaut aujourd'hui validation de la sanction. A ce jour pourtant, la CCI Paca semble se réfugier derrière la non-réponse pour geler cette procédure.

Une posture en opposition avec l'article R712-4-1 du code du commerce qui rappelle que « s'il est décidé de ne pas prononcer une sanction disciplinaire, il faut en exposer les motifs dans un rapport qui doit être communiqué au préfet de région et au ministre en charge de la tutelle des chambres de commerce et d'industrie ».

Contacté, le ministère de l'économie et des finances, dont dépendent les CCI de l'Hexagone, souhaite désormais disposer des éléments pour se prononcer.

> « La situation est intenable. »

Créer un précédent inédit

Du côté des autres chambres consulaires françaises cette situation est assez mal vécue : « Dans n'importe quelles entreprises de notre pays, une telle faute déboucherait sur un licenciement immédiat. Pas à la CCI de Vaucluse. Nous avons peur que cela créé un précédent chez nos salariés », s'inquiète un président consulaire hors de la région Paca.

Même au sein de la tutelle vauclusienne, deux écoles semblent s'être affrontées : d'un côté les partisans d'une 'exfiltration' immédiate et de l'autre ceux qui ont voulu que le problème soit réglé par la future équipe d'élus.

Les premiers voulaient trancher vite, tout en estimant que la CCI 84 pouvait 'survivre' quelques temps sans directeur général, notamment en s'appuyant sur le très expérimenté secrétaire général actuel de la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

Les seconds, rappelant qu'il est impossible de recruter un DG durant une période de tutelle, ont préféré jouer la montre pour éviter le maximum de remous.

« Il ne faut pas se faire d'illusion, prévient toutefois un élu régional. La situation est intenable. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Ose, Le Cercle Business des Entrepreneures dynamise l'économie vauclusienne



Jeudi 22 janvier 2026, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse a accueilli la 4e édition d'Ose ! le Cercle Business des Entrepreneures, un rendez-vous très installé dans le paysage économique vauclusien. Organisé par la CCI de Vaucluse avec le soutien du Crédit Agricole Alpes Provence, l'événement a réuni plus de 130 participantes et une quarantaine de partenaires, confirmant une dynamique en nette progression depuis la première édition.

Cette journée destinée aux porteuses de projet, dirigeantes d'entreprise, étudiantes et femmes en reconversion professionnelle, s'est articulée autour d'un village de partenaires structuré en quatre pôles. Les participantes ont ainsi pu rencontrer des structures d'accompagnement, des experts juridiques et financiers, des banques et financeurs, ainsi que des réseaux féminins. L'objectif était de proposer des échanges concrets, directement utiles à la création ou au développement d'une activité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Copyright CCI 84

Un enjeu économique encore marqué en Vaucluse

Les chiffres rappellent l'ampleur du déséquilibre. Au 1er janvier 2025, seules 21% des entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés du Vaucluse étaient dirigées par des femmes, soit environ 10 600 structures. Ce taux reste inférieur à la moyenne nationale, estimée autour de 30%. Les principaux freins identifiés sont l'accès au financement, la complexité administrative et l'articulation entre vie professionnelle et personnelle.

La CCI, un rôle clé dans l'accompagnement des créatrices

Acteur central de l'écosystème entrepreneurial local, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse joue un rôle structurant dans l'accompagnement des femmes qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. À travers des réunions collectives, des parcours de formation et un suivi individualisé, la CCI intervient à chaque étape du projet, de l'idée initiale à la structuration juridique et financière. Claire Vanni, conseillère à la création d'entreprise, accompagne ainsi les porteuses de projet dans l'analyse de la viabilité économique, la construction du business plan et l'anticipation des risques. Son intervention a rappelé que l'accompagnement n'est pas seulement un appui technique, mais aussi un levier de sécurisation, permettant d'éviter des impasses et de donner aux entrepreneures les outils nécessaires pour s'inscrire dans la durée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



ScreenCopyright CCI 84

Des temps forts centrés sur le concret

La matinée a débuté par un atelier consacré au financement, animé par Alexandra Roche-Ughetto, représentante de la Fédération bancaire française, comité de Vaucluse. Les échanges ont insisté sur l'importance d'un business plan maîtrisé, d'un prévisionnel cohérent et d'une parfaite compréhension de son marché local. Le message central était clair. Le projet compte, mais la personne qui le porte est déterminante. Oser demander un financement et anticiper ses besoins restent des leviers essentiels. L'après-midi a été marqué par une table ronde réunissant plusieurs réseaux féminins, autour de la question de l'isolement entrepreneurial et de la force du collectif. Un format volontairement interactif, favorisant les échanges avec la salle et les retours d'expérience. Un atelier consacré à l'intelligence artificielle, animé par Microsoft, a ensuite abordé les usages concrets de ces outils pour les TPE et PME (Très petites et moyennes entreprises), notamment en matière d'organisation, de communication et de gain de temps.

Un concours de pitch pour valoriser les projets

Le moment phare de la journée était le concours de pitch, qui a permis à sept entrepreneures de présenter leur projet en trois minutes. Les candidatures ont été évaluées selon la maturité du concept, le potentiel de marché, la viabilité économique, l'impact sociétal et la capacité d'incarnation de leur projet.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Le prix **Éloquence et Conviction** a été attribué à ‘Choco’fiesta’, porté par Laetitia Schouteten, pour son projet de boisson chocolatée végétale inclusive.
Le prix du **Dynamisme Entrepreneurial** a récompensé ‘Pépins’, fondé par Myrtille Chekhar, une marque de cosmétique naturelle fabriquée en Provence à partir de coproduits agricoles, déjà engagée dans une phase de développement commercial.
Le Coup de Cœur OSE !, désigné par les votes du public en salle, est revenu à ‘Woman by Lo’, porté par Lorane Oguey, un projet mêlant coaching, image et confiance en soi, axé sur la valorisation du féminin dans les parcours professionnels.



Copyright CCI 84

Les pitchs
Les autres pitchs ont également marqué les esprits par la diversité des secteurs représentés. Une entreprise de dépannage d’urgence, HELP Confort, a mis en avant les enjeux de transparence, de réactivité et de création d’emplois sur le territoire. Pain de Lune, un projet artisanal autour du pain au levain naturel a défendu une approche fondée sur le temps long, la fermentation et la qualité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

nutritionnelle, tout en interrogeant les équilibres entre production et transmission des savoir-faire. Une activité d'accompagnement managérial présentée par Vanessa Husson a, quant à elle, souligné l'importance des relations intergénérationnelles et le sens au travail comme leviers de performance durable. Enfin, High Love, un projet de vente à domicile centré sur le bien-être intime et la confiance en soi, repose sur des rencontres animées par des ambassadrices formées, favorisant des échanges bienveillants et la création de communautés féminines autour de nouvelles formes de commerce relationnel.
Calista Contat-Dathey

Morocco Business 2025 : Cap sur le Maroc pour les entrepreneurs vauclusiens



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

La Chambre économique franco-marocaine (CEFM) organise la 2e édition de la mission économique 'Morocco Business 2025', qui se déroulera du 23 au 30 novembre 2025 à Tanger, Rabat et Dakhla*. Une délégation d'une vingtaine de chefs d'entreprise, investisseurs, responsables institutionnels prendra part à ce déplacement officiel. Elle rencontrera notamment les Walis des régions et tiendra une réunion au Sénat marocain, tout en échangeant avec d'autres acteurs institutionnels clés.

> « Un pont entre les entrepreneurs des deux rives. »
>
> *Younes Khattabi, président de la CEFM*

Cette initiative, soutenue par la CCI de Vaucluse partenaire officiel de la CEFM, vise à promouvoir, accompagner et faciliter les échanges économiques entre la France et le Royaume chérifien, tout en ouvrant de nouvelles perspectives vers le continent africain, dont le Maroc constitue l'une des portes d'entrée majeures.
« Morocco Business 2025 est avant tout un pont entre les entrepreneurs des deux rives, explique l'avignonnais Younes Khattabi, président de la CEFM. Nous voulons aider les entreprises à découvrir les opportunités qu'offre le Maroc, notre mission est d'accompagner et de promouvoir ceux qui souhaitent investir, s'implanter ou collaborer avec le Royaume Chérifien. »

Une mission à visage humain
« Cette mission symbolise une coopération à visage humain, nous unissons nos forces avec la CCI du Vaucluse pour offrir aux entrepreneurs un accompagnement concret et personnalisé, poursuit Hamid Rahmouni, vice-président de la CEFM. Une action caritative est organisée en parallèle, avec le don de trois bus scolaires destinés à des villages reculés, afin de faciliter l'accès des enfants à l'école. »

> « Une action caritative est organisée en parallèle, avec le don de trois bus scolaires. »
>
> *Hamid Rahmouni, vice-président de la CEFM*

Créer des passerelles durables
Pour sa part, en soutenant cette mission économique, la CCI 84 entend marquer sa volonté de stimuler l'investissement, de renforcer la coopération bilatérale et de créer des passerelles durables entre la France et le Maroc.
Ainsi, une première mission 'Morocco Business 2025' en mai dernier (suite à cette première édition, plusieurs participants ont franchi le pas en lançant leur projet d'investissement au Maroc), la Chambre consulaire a officialisé le mois dernier un partenariat avec la CEFM afin de consolider cette dynamique.

« Les perspectives d'investissement au Maroc continuent de croître dans des secteurs stratégiques, rappellent les responsables de la CEFM. Ce partenariat illustre non seulement les opportunités économiques qu'offre le Royaume chérifien, devenu une véritable porte d'accès vers l'Afrique, mais aussi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

la force des liens fraternels et institutionnels entre la France et le Maroc, permettant aux entrepreneurs des deux pays de bâtir ensemble des projets solides et durables. »

L.G.

**Quelques places sont encore disponibles : les personnes souhaitant participer à ce voyage d'affaires peuvent contacter la CEFM au 07 67 34 43 23 ou sur coordination.moroccobusiness@gmail.com*

Lancement de 'Morocco Business 2025' à la CCI de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Les associations Amitié et Entraide Franco-Marocaine (AEFM) et Perspective Rugby et Développement (PRD) viennent de lancer depuis la CCI de Vaucluse la mission économique 'Morocco Business 2025'

Le siège de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse à Avignon vient d'accueillir le lancement officiel de la mission économique 'Morocco Business 2025'. Ce projet est initié par l'Association Amitié et Entraide Franco-Marocaine (AEFM) présidée par Hamid Rahmouni, et l'Association Perspective Rugby et Développement (PRD) présidée par Younes Khattabi. Il s'inscrit dans une volonté affirmée de renforcer les liens économiques et culturels entre la France et le Maroc.

Une délégation d'investisseurs en partance pour le royaume chérifien

Devant un parterre d'acteurs économiques et institutionnels, Tomas Redondo, directeur général de la CCI 84, a reçu les organisateurs pour une conférence officielle présentant les grandes orientations du projet. Ce lancement marque le départ d'une délégation de 20 participants, principalement des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

investisseurs, qui s'apprêtent à parcourir Casablanca, Marrakech et Rabat du 25 au 31 mai 2025 afin d'explorer les opportunités offertes par le Royaume chérifien et tisser des contacts durables.

Sous l'impulsion des deux présidents des associations ainsi que de leurs vice-présidents respectifs Zaki Gourmane et Hicham Laribi, la mission ambitionne d'aller bien au-delà d'un simple voyage d'affaires. Les organisateurs souhaitent en faire le socle d'un programme à long terme, avec des rendez-vous réguliers dans différentes régions marocaines. Leur objectif : valoriser tout le territoire, des grandes métropoles aux communes rurales, en adaptant les stratégies d'investissement aux réalités locales.

Contexte diplomatique favorable
« Ce projet s'inscrit dans un contexte diplomatique renouvelé, marqué par la reconnaissance officielle par la France de la souveraineté du Maroc sur le Sahara, une décision qui ouvre de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays, expliquent les initiateurs de ce 'Morocco Business 2025'. Le Maroc, qui accueillera plus de 30 événements culturels, sportifs et professionnels d'envergure dans les prochaines années, continue de se positionner comme un acteur clé du développement régional et international.»

Avec ce projet les organisateurs entendent tout particulièrement « construire des ponts durables entre les peuples et les territoires, dans un esprit de confiance, de fraternité et de réciprocité, illustrant ainsi le rôle moteur de la diaspora marocaine et des institutions locales dans la dynamique économique entre la France et le Maroc ».

L.G.

Contact : coordination.moroccobusiness@gmail.com ou 06 24 07 44 56

Forum : la Mission locale jeunes Grand Avignon en mode solution

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



La [Mission locale jeunes Grand Avignon] invite les demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans à une matinée d'informations pour leurs projets d'avenir ce mardi 25 mars à la CCI de Vaucluse.

La 3e édition de ce forum des solutions proposera les perspectives d'évolution et pistes d'accession à des opportunités diverses. Il s'agit aussi bien de la mobilité internationale que d'un parrainage ou d'un accompagnement à la création d'entreprise, entre autres solutions structurantes.

Les jeunes demandeurs peuvent ainsi rencontrer des professionnels et institutions qui les orienteront vers les dispositifs les plus en phase avec leurs aspirations. L'enjeu est de pouvoir développer des compétences et d'expérimenter des défis nouveaux, en bénéficiant des conseils des 9 partenaires de l'emploi*, de la formation et de la professionnalisation présents à ce forum.

Forum des solutions structurantes. Mardi 25 mars. De 9h à 12h. CCI de Vaucluse. 46, bis Cours Jean Jaurès. Avignon. Entrée gratuite (sans inscription).07 48 94 31 53

**France travail, Ecole de la 2e chance, Epide, Unis-Cité, Afpa, Ecole numérique des apprentissages, Ligue*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

de l'enseignement, Service civique solidarité senior et la Mission locale jeunes Grand Avignon.



DR

Vœux de l'Interconsulaire de Vaucluse : « Faire de 2025 une année de renouveau »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



C’est Chapelle Sainte-Praxède, siège de la Chambre des métiers et de l’artisanat en Vaucluse, que la cérémonie réunissant les 3 chambres consulaires a eu lieu en présence de nombreux d’élus, dont la présidente du Département Dominique Santoni, la vice-présidente de la Région Sud, Bénédicte Martin, le sénateur Lucien Stanzione, le président du Grand Avignon, Joël Guin et la maire d’Avignon Cécile Helle.

C’est Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d’agriculture dont les élections sont en cours jusqu’au 31 janvier, qui a débuté ses vœux interconsulaires réunissant les 3 chambres consulaires (Chambre d’agriculture, CCI et Chambre de métiers) : « Après une année 2024 exigeante, des aléas climatiques, une pression économique qui ont montré la détermination et la force des paysans, 2025 impose innovation et adaptation pour nourrir la population, préserver l’identité des terroirs vauclusiens, accélérer la transition énergétique, renforcer les circuits courts, la traçabilité et valoriser le travail des agriculteurs ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Crédit : J. Lecroq CMA

> « Préserver l'identité des terroirs vauclusiens. »
>
> *Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse*

A son tour, Gilbert Marcelli, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie est intervenu : « On a besoin de travailler tous main dans la main, en meute. Le tissu économique du département est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

composé de PME dynamiques, inventives qui sortent des projets, avancent et veulent dégager de la richesse. On va y arriver car au-delà des clivages, nous avons une vision collective, c'est dans l'intérêt de chacun ».



Gilbert Marcelli, président de la Chambre de commerce et d'industrie. Crédit : J. Lecroq CMA

> « Nous avons une vision collective. »
>
> *Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Enfin Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat qui organisait la cérémonie dans ses locaux est intervenue. « 2024 vient de se terminer, posons un regard lucide mais porteur d'espoir sur ce qui nous attend. Après les incertitudes politiques, économiques et sociétales, des turbulences peuvent peser sur le moral de chacun, plus encore sur celui des entrepreneurs qui se battent au quotidien pour construire et faire vivre leurs projets ».



Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse. Crédit : J. Lecroq CMA

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

> « 2025 sera l'année du centenaire de la Chambre des Métiers, 100 ans d'adaptation au contexte économique et social. »
>
> *Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse*

Elle poursuit : « 2025 sera l'année du centenaire de la Chambre des Métiers, 100 ans d'adaptation au contexte économique et social, 100 ans d'expérience essentiels notamment dans la transmission de notre savoir-faire. La preuve, quand il s'est agi de restaurer Notre-Dame de Paris, trois entreprises artisanales d'exception ont participé à ce chantier d'ampleur : l'Atelier de la Boiserie, la Lustrerie de Régis Mathieu à Gargas et les Orgues de Pascal Quoirin à Saint-Didier. Et je suis allée leur rendre visite sur place, dans leurs ateliers. Former, façonner les compétences de demain c'est faire un pari gagnant sur l'avenir avec les jeunes générations. Avec la reprise d'entreprises qui est un enjeu majeur pour relever le défi du renouveau. »

> « Créons ensemble un climat de stabilité et de confiance. »
>
> *Les trois présidents de l'Interconsulaire de Vaucluse*

Après Gilbert Marcelli qui a présidé le Comité Interconsulaire (celui des 3 chambres du département) pendant 18 mois, c'est Valérie Coissieux qui lui succède. Elle a conclu son intervention : « Tous les trois nous vous disons : femmes et hommes de talent, unissons nos forces pour créer une dynamique positive et une énergie collective. Arrêtons de résumer le Vaucluse à un département pauvre. Insistons plutôt sur ses pépites, ses créateurs, ses entrepreneurs qui ne baissent pas les bras, créent et réussissent à le faire rayonner. Chez nous il y a un ou deux emplois, parfois un apprenti, on n'est pas comme les multinationales du CAC 40 ».

Les trois présidents de l'Interconsulaire ont résumé leur vision dans un communiqué commun : « Notre rôle est clair : répondre aux attentes de nos entrepreneurs avec une résilience exemplaire et refuser de céder à la tentation du pessimisme. Créons ensemble un climat de stabilité et de confiance ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

